

FORMER LES MANAGERS A LA SECURITE – *Rôle et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail*

Durée : **selon étude préalable**

Modalité : **Présentiel**

Personnes de l'établissement mobilisés au cours de cette mission :

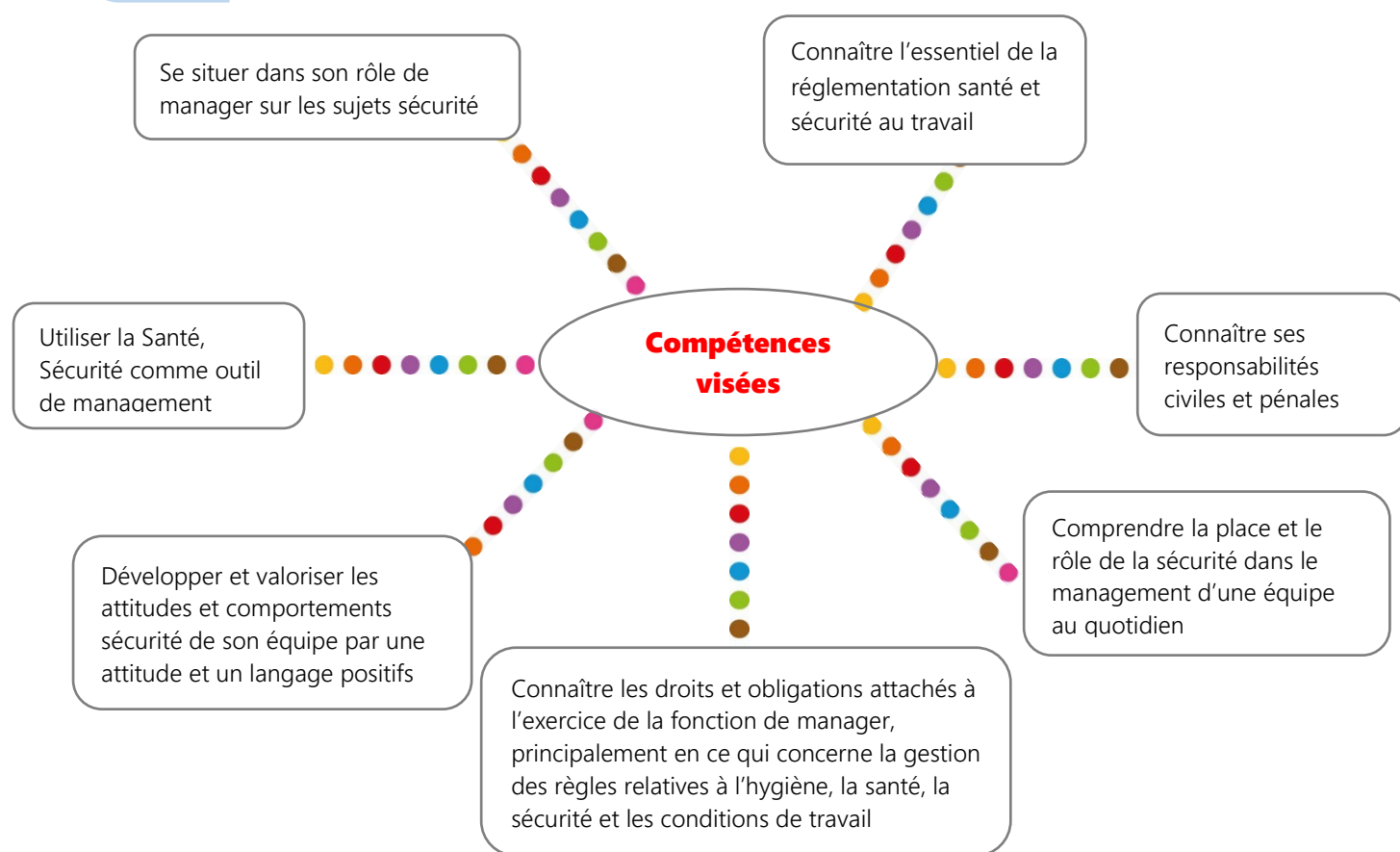
Direction, managers transverses et opérationnels de tous niveaux, coordinateur sécurité et responsable QSE

↪ Tarif

↪ Programmation

Nous consulter / 05 63 40 50 60

Objectif



Thématiques de la formation

➤ Historique et enjeux de la prise en compte de la sécurité au travail

- Les acteurs de la prévention
- Le rôle de l'encadrement
- Devoirs et responsabilités
- Délégation de pouvoir
- Responsabilité civile et pénale
- Rôle et missions du CSE
- L'accident du travail, la **maladie professionnelle** et leurs conséquences



- **Réglementation SST applicable**
 - Les formations sécurité - Autorisations - Habilitations
 - Accueil des nouveaux arrivants
 - Conformités des machines et des équipements : VGP
 - Les registres et documents obligatoires
 - Le règlement intérieur et le livret d'accueil
 - Le respect des consignes sécurité
 - Les principes généraux de prévention
 - Les EPI : description, utilisation
- **Les principaux outils de la prévention**
 - Document unique d'évaluation des risques - Généralités
 - Gestion des entreprises extérieures
 - Plan de prévention
 - Protocoles de sécurité
 - Permis feu
 - Arbre des causes
 - Les visites comportementales de sécurité (VCS)
 - La détection des situations dangereuses
 - La communication et l'animation de la sécurité
- **Exercice pratique** : identifier les risques sur un cas pratique (2h)

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Contrôle continu des connaissances théoriques et pratiques permettant de s'assurer que les stagiaires savent :

- Intégrer la sécurité au quotidien dans le management de leur équipe.
- Appréhender l'ensemble de leurs responsabilités à chaque niveau hiérarchique.
- Mettre en œuvre et reconnaître les comportements sécurité et savoir réagir.
- Développer et entretenir la culture sécurité.
- Faire respecter une consigne et la respecter soi-même (exemplarité).
- Mettre en œuvre une visite sécurité.
- Aborder le dialogue sécurité, la transmission des messages : informer et former.
- Valoriser, impliquer et motiver les collaborateurs.
- Communiquer sur la sécurité : Attitude et communication non verbale.
- Mettre en œuvre leur leadership.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Informations pratiques

Intervenant : Ingénieur HSE